



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte



18142827

TRIBUNAL DE COMMERCE

14 SEP. 2018

DIVISION MONS

CDA

N° d'entreprise : 0847.813.256

Dénomination

(en entier) : Association for the Study of Peak Oil and gas

(en abrégé) : ASPO.be

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : AVENUE VICTOR NAISTRIAU, 19, 7000, MONS

Objet de l'acte : démission et nomination de mandat

Date de l'AG: le 04 juin 2015

est démissionnaire:

Patrick Brocorens, Administrateur, Président, et délégué à la gestion journalière

Jean-Michel Renoirt, Administrateur et Secrétaire

Michel Wautelet, Administrateur, Trésorier, et délégué à la gestion journalière

est nommé:

Patrick Brocorens, Administrateur, domicilié au 407, rue de Mons, 7011 Ghlin,

Pierre Serkine, Administrateur, domicilié au 19 A.401, Boulevard Jamar, 1060 Bruxelles

Michel Wautelet, Administrateur, domicilié au 11, clos des puits, 7011 Ghlin.

Date du CA: le 04 juin 2015

est nommé:

Patrick Brocorens, Président et délégué à la gestion journalière,

Michel Wautelet, Trésorier et délégué à la gestion journalière,

Pierre Serkine, Secrétaire.

Date de l'AG: le 27 juin 2018

est démissionnaire:

Patrick Brocorens, Administrateur, Président, et délégué à la gestion journalière

Pierre Serkine, Administrateur et Secrétaire

Michel Wautelet, Administrateur, Trésorier, et délégué à la gestion journalière

est nommé:

Patrick Brocorens, Administrateur, domicilié au 407, rue de Mons, 7011 Ghlin,

Jean-Michel Renoirt, Administrateur, domicilié à l'Avenue d'Hyon, 51 bte 12, 7000 Mons,

Pierre Serkine, Administrateur, domicilié au 19 A.401, Boulevard Jamar, 1060 Bruxelles.

Date du CA: le 27 juin 2018

est nommé:

Patrick Brocorens, Président, Trésorier, et délégué à la gestion journalière,

Jean-Michel Renoirt, Secrétaire et délégué à la gestion journalière.

Patrick Brocorens, Président,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature